

DÉPÊCHE - Vendredi 19 novembre 2021 - 16:22

# Haro sur la volonté d'étendre le Fonds de lutte contre l'usage des substances psychoactives à toutes les addictions

**Mots-clés :** #cancer #santé publique #ARS #addiction #Parlement #ministère-santé #prévention #finances #cardio-radio interventionnelle #sociétés savantes #EHESP #PLFSS #médecins #assurance maladie #recherche

PARIS, 19 novembre 2021 (APMnews) - L'extension du Fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives à toutes les addictions sans moyens supplémentaires, inscrite dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2022, inquiète fortement 16 acteurs de la lutte contre le tabac et la Société française de santé publique (SFSP) qui font part de leur émoi dans deux communiqués distincts diffusés mardi et vendredi.

Le Sénat a voté vendredi dernier dans le PLFSS 2022, actuellement en discussion au Parlement, un amendement du gouvernement élargissant le Fonds de lutte contre les addictions, aujourd'hui dévolu aux substances psychoactives (tabac, alcool et drogues illicites), à toutes les addictions, comme les jeux, les paris sportifs, les écrans.

Seize représentants d'organisations de lutte contre le tabac ont écrit une lettre ouverte au ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, pour s'inquiéter de cette extension.

"Si ces structures relèvent l'importance de la lutte contre les autres addictions, une mauvaise structuration et un financement insuffisant d'un fonds général de lutte contre les addictions reviennent en réalité à réduire les budgets alloués aux différents acteurs qui luttent contre le tabac, l'alcool et les produits illicites reconnus comme étant premiers facteurs de risque évitables de cancer", estiment-elles.

"La dilution du Fonds de lutte contre les addictions aux substances psychoactives actuel en un fonds général de lutte contre les addictions sans augmentation concomitante de son financement mettrait gravement en péril la stratégie gouvernementale de lutte contre le cancer en France, et plus particulièrement la santé des personnes dépendantes à ces substances", insistent-elles.

"Si la lutte contre toutes les autres addictions est effectivement un sujet essentiel de santé publique, il n'en demeure pas moins qu'elle doit être efficacement structurée et suffisamment financée au travers des fonds dédiés afin que les actions mises en oeuvre par l'ensemble des acteurs concernés soient réellement efficaces", répètent-elles.

"Actuellement, l'abondement du Fonds de lutte contre les addictions repose à 90% sur les ventes de tabac et son financement pour 2021 s'élève à 130 millions d'euros", assurent-elles, comparant cet investissement au milliard de dollars consacré par la British American Tobacco "à la rémunération de partenariats avec des influenceurs sur TikTok pour promouvoir ses nouveaux produits".

## Un "saupoudrage" délétère

De plus, "dans la nouvelle configuration proposée, comment justifiez-vous, Monsieur le ministre, que les fumeurs et fumeuses de ce pays soient seuls à financer les actions de lutte non seulement contre le tabac mais

également contre l'alcool, le cannabis, les jeux et les écrans par exemple?", écrivent-elles dans leur lettre ouverte à Olivier Véran.

Elles assurent aussi au ministre des solidarités et de la santé que "l'option de saupoudrage que vous avez retenue ne permettra de répondre à aucune des ambitions nécessaires pour lutter efficacement contre toutes ces addictions dont les conséquences sanitaires, sociales, économiques et environnementales pèseront *in fine* sur toute la population française".

Les signataires de cette lettre ouverte sont le Pr Loïc Josseran, président de **l'Alliance contre le tabac (ACT)**, le Pr Yves Martinet, président du **Comité national contre le tabagisme (CNCT)**, et Sylvain Gautier, secrétaire général du CNCT, Gérard Audureau, président de **Demain sera non fumeur (DNF)**, le Pr Daniel Nizri, président de **la Ligue nationale de contre le cancer (LNCC)**, et le Pr Albert Hirsch, administrateur de la LNCC, le Pr Alain Furber, président de **la Fédération française de cardiologie (FFC)**, Brunot Housset, président de **la Fondation du souffle**, le Pr Yves Martinet, président du **Comité de Meurthe-et-Moselle contre les maladies respiratoires**, le Dr Anne-Laurence Le Faou, présidente de **la Société francophone de tabacologie (SFT)**, et le Dr Marie Malécot, secrétaire générale de la SFT, le Pr Amine Benyamina, président du **Réseau de prévention des addictions (Respadd)**, Claude Tendil, président de la **Fondation Arc pour la recherche sur le cancer**, Isabelle Hamm, présidente de **l'Association francophone des infirmières en tabacologie et addictologie (AFIT&A)**, le Pr Michel-Henri Delcroix, président de **l'Association périnatalité recherche information (Appri)**, Conchita Gomez, présidente de **l'Association nationale des sages-femmes tabacologues (ANSFT)**, Christine Lasset, présidente de **l'Institut Rhône-Alpes-Auvergne de tabacologie (Iraat)**, Jean Perriot, vice-président de l'Iraat et Philippe Arvers, Isabelle Defay, Marie Malécot, Audrey Schmitt, membres du conseil d'administration de l'Iraat, le Pr Yves Martinet, président de **Grand Est sans tabac (Gest)**, et Karine Gallopel Morvan, professeure des universités (marketing social) à **l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)**.

## La SFSP appelle à la concertation

Dans son communiqué diffusé vendredi, la Société française de santé publique (SFSP) "souligne l'importance d'une approche globale des problématiques de santé liées aux addictions, mais également la cohérence nécessaire entre ce type de dispositif (fonds) et les priorités de santé portées tant au niveau national (stratégie décennale, plans) que régional (projets régionaux de santé pilotés par les agences régionales de santé)".

Elle "constate que les questions et enjeux relatifs au champ des addictions traversent l'ensemble des domaines de la santé publique" et "appelle les pouvoirs publics à une large concertation avec les acteurs concernés et la société civile, afin d'apporter des réponses aussi consensuelles que possible à ces différentes questions".

vl/nc/APMnews

[VL4R2TFG6]

POLSAN - ETABLISSEMENTS    CANCER-HEMATO    CARDIO-NEPHRO    PNEUMO-ALLERGO-DERMATO

*Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.*

©1989-2021 APM International -

[https://www.apmnews.com/story.php?objet=375405&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowFxiqYk--eWp7HV9iuA7pcTTzIgeRW WYIs0B9R6JAWmxeeXJTSsq2M8ZLkvRDeOi8JT4vgv7E7An\\_VenTnb58CO9A1prYBtGo\\_Jb4JGB2xGxkmrC15\\_jb8Mez7SmysbeS5XR 2KEbHtozaJAsj\\_5mZZGu2sJHq6MlmsWafPLDqfH8JY6HeHv\\_HI2N5bTM8MG\\_aLH8fbGBZC6zZnydQx4LsRDcfQm1If\\_SuoKKWhxQN uZ](https://www.apmnews.com/story.php?objet=375405&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowFxiqYk--eWp7HV9iuA7pcTTzIgeRW WYIs0B9R6JAWmxeeXJTSsq2M8ZLkvRDeOi8JT4vgv7E7An_VenTnb58CO9A1prYBtGo_Jb4JGB2xGxkmrC15_jb8Mez7SmysbeS5XR 2KEbHtozaJAsj_5mZZGu2sJHq6MlmsWafPLDqfH8JY6HeHv_HI2N5bTM8MG_aLH8fbGBZC6zZnydQx4LsRDcfQm1If_SuoKKWhxQN uZ)